

# Espaces transfrontaliers



La lettre de la mission opérationnelle transfrontalière

**Mieux organiser,  
mieux articuler  
et clarifier!**



**Michel Delebarre**  
Président de la MOT,  
ancien ministre d'Etat,  
député-maire de  
Dunkerque

La conférence-débat de la MOT sur l'organisation et le financement de la coopération transfrontalière en Europe a tenté de donner des premiers éléments de réponses à des questions clés, dont l'actualité est marquée non seulement par la mission parlementaire confiée par le Premier Ministre aux trois parlementaires Étienne Blanc, Fabienne Keller et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, mais également par les discussions sur "l'après 2013" et les conséquences pour le financement de la coopération transfrontalière en Europe.

La mission parlementaire est un signe fort de l'intérêt croissant du gouvernement pour mettre en place une "véritable politique frontalière française", concertée, organisée et volontariste. D'autres pays en Europe vont dans le même sens et soulignent qu'il s'agit-là d'une nécessité à laquelle seront confrontés tôt ou tard tous les États européens. Ces préoccupations nationales ne concernent pas uniquement les modèles d'organisation centrale (comme au Pays-Bas par exemple), mais également les priorités thématiques, tel que l'a montré l'exemple de la frontière "Nord-Portugal - Galice" avec un axe économique puissant.

Tandis que la nécessité de poursuivre les financements de projets transfrontaliers aux services des habitants a fait l'unanimité des participants, la perception des approches "macro"-régionales, comme sur la Baltique ou le Danube, dans leur globalité et vis-à-vis de la coopération micro-régionale a suscité de vifs débats. Le représentant de la Commission européenne, M. José Palma-Andrés<sup>1</sup>, a pu apporter de précieuses clarifications et montrer des perspectives, notamment l'absence de concurrence financière entre les approches "micro" et "macro" plutôt complémentaires que concurrentes.

Dans ce cadre, la MOT, seul réseau multi-niveaux focalisé sur les projets transfrontaliers, aura un rôle important à jouer tant dans l'organisation multi-niveaux de la coopération (entre les échelles locales, nationales et européennes) que dans la gouvernance, également "multi-niveaux", des projets transfrontaliers locaux.

## Conférence annuelle du réseau

**Plus de 100 participants, acteurs de la coopération transfrontalière en France et en Europe, se sont réunis le 2 juin 2010 à Paris pour la conférence-débat annuelle de la MOT.**



Accueilli par le directeur général de la Caisse des Dépôts, Augustin de Romanet, qui a souligné son attachement à la Mission Opérationnelle Transfrontalière, Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, a ouvert la conférence en réaffirmant la priorité actuelle du gouvernement français de mettre en place une "véritable politique nationale transfrontalière". Cette actualité liée à la remise d'un rapport parlementaire sur le transfrontalier pour la fin du mois de juin, a été placée dans la perspective d'autres expériences en Europe.

Michel Mercier a rappelé que l'ouverture des frontières constituait une "formidable opportunité de développement économique et culturel" et a annoncé la création de "pôles métropolitains" pour les territoires frontaliers français<sup>2</sup>.

Michel Delebarre a souligné que l'ensemble de ces avancées devrait entraîner "une modification du regard de l'appareil administratif de l'Etat pour nos régions : les territoires frontaliers, anciennement les 'bouts du monde de la France', sont en train de devenir des centres européens".

Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, représenté finalement par son directeur de cabinet, a conclu la conférence en souhaitant que "cette mission fasse des propositions fortes et novatrices pour relancer la compétitivité des territoires, améliorer la vie quotidienne des frontaliers et repenser la gouvernance publique transfrontalière" : "nous sommes à la croisée des chemins, le temps du diagnostic s'achève. Voici venu le temps de l'action!" ■

<sup>1</sup> Directeur à la DG Regio, Commission européenne

<sup>2</sup> Disposition votée dans le cadre du projet de loi de réforme des collectivités locales permettant d'étendre les "pôles métropolitains français" aux territoires transfrontaliers.

### SOMMAIRE

**Dossier : Conférence-débat et Assemblée générale de la MOT, les 2 et 3 juin 2010 ..... p. 2-3**  
**Projet : Conclusions et suites du projet URBACT "EGTC" ..... p. 4**

Conférence-débat et Assemblée générale de la MOT, les 2 et 3 juin 2010

## Soutenir les territoires transfrontaliers à tous les niveaux !



La conférence-débat organisée par la MOT sur "l'organisation et le financement de la coopération transfrontalière en Europe" s'est tenue à Paris le 2 juin à l'invitation de la Caisse des Dépôts. Animée par Laurent Miguet, journaliste au Moniteur, elle a permis de présenter deux dispositifs : l'exemple de la coopération entre la Galice en Espagne et le Nord-Portugal et les travaux français de la mission parlementaire sur la politique transfrontalière. Elle a également été l'occasion de débattre des perspectives de financement de la coopération transfrontalière dans la future politique de cohésion.

### Galice/Nord Portugal : le développement économique renforcé par la concertation transfrontalière

Nuno Almeida, coordinateur de l'unité pour la coopération stratégique Norte Portugal, a dressé le panorama de la coopération entre les régions du Nord-

Portugal et de la Galice qui constituent depuis le début des années 90 une communauté de travail dont la superficie (50000 km<sup>2</sup>) et la population (6,7 millions) dépassent celles du Danemark. Cette démarche politique est concomitante de l'essor des relations économiques transfrontalières entre ces deux territoires qui accueillent plus de 500000 entreprises, principalement dans le secteur secondaire. 40000 frontaliers résidant au Portugal traversent quotidiennement la frontière pour travailler en Galice.

La communauté de travail s'appuie sur un groupe d'analyse et de réflexion stratégique et sur des commissions locales et thématiques. Pour 2007/2013, l'accent a été mis sur le volet maritime et sur des grands projets comme le laboratoire ibérique international de nanotechnologie. Ces deux régions ont formalisé leur coopération en février 2010 en créant le GECT "Galicia-Norte de Portugal" qui a vocation à devenir la structure opérationnelle de la Communauté de travail.

### En France : la mission parlementaire sur la politique transfrontalière

En présence de Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, Etienne Blanc, député de l'Ain, et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne, la conférence a été l'occasion de présenter les travaux de la mission parlementaire qui leur a été confiée par le premier ministre, en lien avec les ministres Michel Mercier et Pierre Lellouche.

Depuis le rapport a été remis officiellement par les trois parlementaires le 18 juin. Les 19 propositions qu'il préconise pour "développer une véritable politique en faveur des territoires frontaliers" répondent aux quatre enjeux suivants :

- Doter la France d'une boîte à outils pour plus de compétitivité sur ses frontières
- Répondre aux besoins de services des populations
- Faciliter l'organisation spatiale des territoires transfrontaliers
- Organiser une réelle gouvernance des questions transfrontalières.

La newsletter de la MOT, "L'actualité transfrontalière" n°60 (juin/juillet 2010) consacre plus d'informations à cet événement. Le rapport est disponible sur le site : [www.datar.gouv.fr](http://www.datar.gouv.fr).

### De fortes attentes en termes de financements européens

Le débat a mis en perspective ces initiatives nationales dans le contexte européen et a permis de confronter les points de vue des acteurs entre les échelles locale, régionale et européenne.

Les participants ont insisté sur la nécessité de maintenir les financements européens dédiés aux projets transfrontaliers dans

### Une nouvelle carte transfrontalière !

La MOT vient de publier une carte représentant les projets de territoire et les découpages administratifs transfrontaliers de part et d'autre des frontières françaises. Ce travail cartographique illustre l'ampleur du fait transfrontalier dont on ne peut plus faire abstraction dans la façon dont on cartographie la France aujourd'hui !



Plus d'infos sur [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

la prochaine période de programmation. Fabienne Keller a souligné que les travaux de la mission parlementaire avaient montré qu'aucun projet d'envergure n'a pu être mené sur les frontières françaises sans ces financements : "ceux-ci jouent un rôle de facilitateur évident". Le financement de projets de proximité est essentiel : "C'est en étant proche des citoyens, que l'Europe peut être forte!". Selon Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, la prise en compte des questions de vie quotidienne est à placer au cœur des débats : "Il faut privilégier une approche par frontière en finançant la mutualisation ou la création de services et équipements transfrontaliers, comme l'hôpital transfrontalier de Cerdagne, à la frontière franco-espagnole".

Jöel Giraud, vice-président de la MOT et du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a souligné la diversité des territoires frontaliers de sa région, elle-même engagée dans la constitution d'une Eurorégion franco-italienne : "la Région co-finance les projets transfrontaliers des départements alpins, projets qui participent d'une politique européenne de développement local". De son côté, Nicolas Evrard, vice-président de la Vallée Chamonix-Mont Blanc, a expliqué que le programme Interreg "Alcotra" entre la France et l'Italie apporte un soutien à la mise en oeuvre du schéma transfrontalier de développement durable de l'Espace Mont-Blanc et que pour continuer sur cette voie, il est essentiel de pérenniser ces fonds et de mettre en perspective les enjeux transfrontaliers dans les politiques territoriales.

Le représentant de la Commission européenne, José Palma-Andres, directeur à la DG Regio, a souhaité rassurer les participants en indiquant qu'il y avait aujourd'hui "consensus" sur la reconduite de la politique de coopération territoriale pour la période 2014-2020 et ce pour toutes les régions européennes. Les discussions sont en cours concernant le maintien ou l'augmentation du budget de la coopération territoriale et la définition des règles européennes encadrant les conditions de dépenses et d'éligibilité. Un projet de règlement devrait être prêt dès l'automne.

Le réseau de la MOT et tous les acteurs locaux de la coopération transfrontalière suivront donc de près l'évolution de ces discussions! ■

## Assemblée générale 2010 de la MOT : de nouvelles orientations!

L'Assemblée générale qui a réuni les membres de l'association le 3 juin a été l'occasion de présenter les activités de la MOT et de débattre de nouvelles orientations.

### De nouveaux services pour les adhérents

Suite à un groupe de travail organisé sur ce sujet, de nouveaux services pour les adhérents seront mis en place dès 2011 :

- **Des "bons à tirer"** : chaque adhérent aux frontières françaises recevra à partir de 2011 un bon à tirer annuel<sup>1</sup> d'une journée de prestation de la part de la MOT qui pourra concerner différents types de conseils, l'intervention dans le cadre de manifestations, un soutien technique au montage de projets, etc.

- **Adhérents hors frontières françaises** :

comme une grande partie des services concerne principalement les frontières françaises ou n'étant disponibles qu'en français, une diminution des cotisations à 1/10<sup>e</sup> a été proposée et acceptée pour les adhérents des autres frontières européennes.

- Une solution concernant l'**adhésion des structures transfrontalières** a été trouvée : si un membre de chaque côté de la frontière d'une structure transfrontalière est déjà adhérent, la structure peut devenir membre du réseau sans cotisation. Outre ces nouvelles prestations<sup>3</sup>, l'assemblée a permis d'échanger sur les outils actuels dédiés aux membres comme "l'Espace adhérents" en ligne qui propose par exemple des ressources dédiées et des revues de presse sur la coopération transfrontalière<sup>4</sup>.



- **Une plateforme d'échanges des techniciens** : pour répondre au besoin d'échanges entre les membres, une plateforme des techniciens sera créée et constituera le cadre de réunions régulières de "brainstorming" sur des thèmes précis.

- **Des groupes de travail thématiques** : pour aller plus loin, un à deux groupes de travail seront créés chaque année afin de dresser un état des lieux de la coopération. Les thèmes pourront être proposés par les adhérents ou la plateforme des techniciens avant d'être soumis au Conseil d'administration. En 2010, un travail a été effectué sur le sport et donnera lieu en octobre à un séminaire. Pour l'année 2011, le Conseil d'administration a validé le thème du "personnel dans les structures transfrontalières".

- **Un accompagnement plus spécifique** : les prestations de services<sup>2</sup> réalisées par la MOT sont orientées plus spécifiquement vers des missions "d'assistance à maîtrise d'ouvrage" pouvant par exemple concerner l'élaboration de cahiers des charges, la rédaction de statuts de structures transfrontalières... Les "bons à tirer" peuvent être utilisés dans ce cadre.

### Des orientations européennes redéfinies

Les instances ont également officialisé l'orientation des activités européennes de la MOT sur les axes suivants : le lobbying au niveau européen, les échanges de bonnes pratiques et de mise en commun des ressources, la mise en réseau des acteurs et le soutien au développement de structures nationales similaires à la MOT. Ces activités passent non seulement par une logique de réseau (par exemple au niveau local avec le CECICN<sup>5</sup>, au niveau régional avec l'ARFE et au niveau national avec les structures similaires à la MOT) mais également par des partenariats avec les institutions européennes et d'autres structures comme l'Euro-Institut de Kehl. ■

<sup>1</sup> Deux l'année de son adhésion à la MOT.

<sup>2</sup> Depuis mai 2010, ces prestations peuvent être passées librement dans le cadre des marchés publics français en-dessous de 4000 € HT.

<sup>3</sup> Plus d'infos sur l'Espace adhérents ("Vie de l'association" > "Assemblée générale").

<sup>4</sup> Tous les articles alimentent une base de données "presse" en ligne comprenant de nombreux critères de recherche (par thème, par territoire...).

<sup>5</sup> Conference of European Cross-border and Interregional City Networks, lancée en avril 2010 entre six réseaux dont la MOT (cf. newsletter n°59).

## Conclusions et suites du projet URBACT "EGTC"

# Des agglomérations pionnières en Europe

Après deux ans de travaux sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières en Europe, la conférence finale du projet URBACT "EGTC"<sup>1</sup> des 6 et 7 mai à Esztergom en Hongrie, a permis aux six agglomérations partenaires<sup>2</sup> de présenter les résultats de leurs échanges et de discuter des suites qu'elles souhaitent donner au projet. L'objectif du projet, qui était de "créer un réseau pour échanger les expériences", a constitué en lui-même une première réponse à l'un des besoins exprimés par les agglomérations transfrontalières. Cet échange d'expériences a d'ailleurs été renforcé tout au long du projet par la diversité des sites représentés.

### Organiser la gouvernance interne

Le premier séminaire du projet, à Chaves en mars 2009, a porté sur l'organisation politique, technique et financière des agglomérations transfrontalières et a fait ressortir les éléments suivants :

- Un engagement politique fort et l'instauration d'un lien soutenu entre le niveau politique et technique sont indispensables à l'organisation d'une gouvernance transfrontalière pérenne.
- Le choix de la forme juridique de la structure de gouvernance peut varier selon l'impulsion politique, la taille des collectivités ou l'ampleur des projets : il n'y a pas de modèle unique.

La création d'une telle structure ne suffit pas : le plus difficile est de faire fonctionner l'outil autour d'une stratégie globale et des projets structurants et ambitieux qui suscitent l'adhésion des élus locaux.

Pendant le projet, chaque partenaire a élaboré un "Plan d'Action Local", en partenariat avec son groupe de soutien local, qui vise à améliorer l'organisation de sa propre gouvernance transfrontalière.

### Un enjeu de taille : impliquer la société civile

Lors du second séminaire, à Tournai en février 2010, les échanges ont souligné l'importance d'associer les "forces vives" du territoire (secteurs privé et associatif, habitants...), implication qui a même été définie comme l'une des conditions à la réussite du projet. Les exemples cités ont été nombreux allant de l'implication des habitants dans les projets (rencontres sportives et récréatives, journaux et télétransfrontaliers, plateformes web interactives...) à des initiatives associant formellement la société civile dans les politiques publiques comme le Forum de l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai ou le "parlement civil" du GECT de l'Eurorégion Ister-Granum.



Rencontre sportive au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

### Des recommandations nationales et européennes

Un autre besoin des acteurs locaux est de bénéficier d'un fort soutien des niveaux nationaux et européens. Les partenaires ont élaboré un "Plan d'action européen" contenant de nombreuses recommandations allant dans ce sens comme l'idée de mettre en place un commissaire européen dédié à la coopération transfrontalière ou le lancement d'une réflexion sur le statut du personnel des structures transfrontalières.

### Vers un deuxième projet ?

Lors de la conférence finale, les partenaires ont exprimé leur souhait de poursuivre les échanges et d'élargir le partenariat. Ils ont évoqué la possibilité de monter un deuxième projet URBACT qui pourrait porter sur le thème de l'emploi. ■

Fanfare transfrontalière à Francfort (Oder) et Slubice



Connecting cities  
Building successes



PROJET COFINANCE  
PAR L'UNION EUROPEENNE

Pour plus d'informations et télécharger  
toutes les productions du projet : [www.urbact.eu/egtc](http://www.urbact.eu/egtc).

<sup>1</sup> Expertising Governance for Transfrontier Conurbations

<sup>2</sup> L'Eurodistrict Trinationale de Bâle (France/Allemagne/Suisse), l'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau (France/Allemagne), l'agglomération de Frankfurt (Oder)-Slubice (Allemagne/Pologne), Lille Métropole pour l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (Belgique/France), l'Eurorégion Ister-Granum (Hongrie/Slovaquie) et l'Euracité Chaves-Verin (Portugal/Espagne). La MOT est chef de file du projet.